

# PROJET SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE

- VILLERVILLE -

En exécution de l'arrêté du 16 août 2021  
il sera procédé du 4 octobre 2021 à 14h00 au 6 novembre 2021 à 12h00 inclus,  
à une enquête relative à :

- l'autorisation environnementale (A.E.),
  - la déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.),
  - la déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.),
  - l'expropriation pour cause d'utilité publique (E.P.)
- pour la réalisation du projet de confortement  
de la Palanize sur la commune de Villerville.

"Registre pour l'Enquête Parcelle à Parcelle"

Registre ouvert le 4 octobre 2021 à 14h00

Le Maire



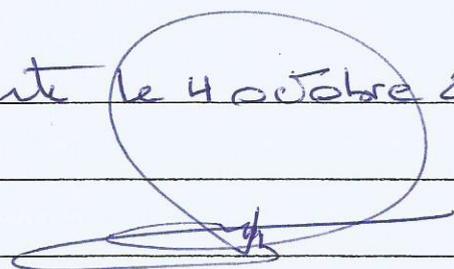
Michel MARESCOT  
Maire de VILLERVILLE

Le Commissaire Enquêteur

Raoul VASSELIN  
Président de la Commission  
d'enquête.



Permanence ouverte le 4 octobre 2021 à 14h00



M. et Mme KHALIPINE sont passés en France ce jour, le 04/10/2021, pour rencontrer les commissaires enquêteurs. Nous allons préparer notre dossier de remarques concernant notre parcelle 841 et la parcelle 830 concernant l'impasse Dambigny avec pièces justificatives.

En ce qui concerne la parcelle 1216 consort LASSERAY dont je suis propriétaire faire à 1/4, nous avons signé avec le notaire de la Commune le 29/04/2021 la cession du tiers fond de cette parcelle.

Khalipine

clôture de la permanence à 17h00

Marcel LASSERAY



Ouverture de la permanence le 14 octobre 2021  
à 15h00

*[Signature]*

Visite d'une personne sans dépôt d'observation.

Clôture de la permanence à 18h00

*[Signature]*

Ouverture de la permanence le 23 octobre 2021  
à 9h00

*[Signature]*

1 ont été remis

- 1 courrier à l'attention du président de la commission d'enquête (Mme DESCHAMPS)
- 1 exemplaire du bulletin municipal (octobre 2021).

Pas de visite

Clôture de la permanence à 12h00

*[Signature]*



Sophie Deschamps  
70 rue Jean-Pierre Timbaud  
Paris 75011

Paris le 13/10/2021

44 rue Daubigny  
Villerville 14113

Tel 0621511648

Cher Monsieur Vasselín,

Suite à notre conversation téléphonique, voici la lettre que j'avais écrite en septembre suite à la lettre recommandée écrite par Monsieur le maire de Villerville.

Je n'ai pas à être expropriée pour deux raisons :

- En ce qui concerne la parcelle cadastrée 1503 (qui est la verticalité de la falaise), je l'ai cédée par devant notaire à la mairie de Villerville pour un euro symbolique, il y a quelques années. Je ne suis donc plus propriétaire de cette parcelle. C'est le village qui l'est. Cet accord avait été signé pour que les travaux puissent être envisagés. Je m'étonne que cela ne soit pas enregistré dans votre dossier.
- En ce qui concerne la parcelle 1226, qui est celle de mon jardin et de ma maison 44 rue Daubigny, j'ai cédé le tréfonds pour que les travaux se fassent. Cela a été acté.

Merci de me confirmer que je ne suis donc pas concernée par l'expropriation.

D'autre part, les travaux sur les eaux pluviales ont été effectués dans mon jardin, j'ai fait raccorder à mes frais les gouttières pour qu'il n'y ait plus d'écoulement sur la falaise.

Enfin, une partie des eaux usées de cette maison allait on ne sait où lorsque je l'ai acquise en 1990. Aucun résultat des études effectuées ne m'a été communiqué. Pour stopper ce problème, j'ai fait installer il y a quelques années une pompe de relevage et fait raccorder toutes les eaux usées au tout à l'égout rue Daubigny.

Je pense avoir répondu à toutes les injonctions.  
Je viendrai vous rencontrer le samedi 6 novembre à la mairie.

Merci d'avoir pris le temps de m'appeler.

Bien à vous

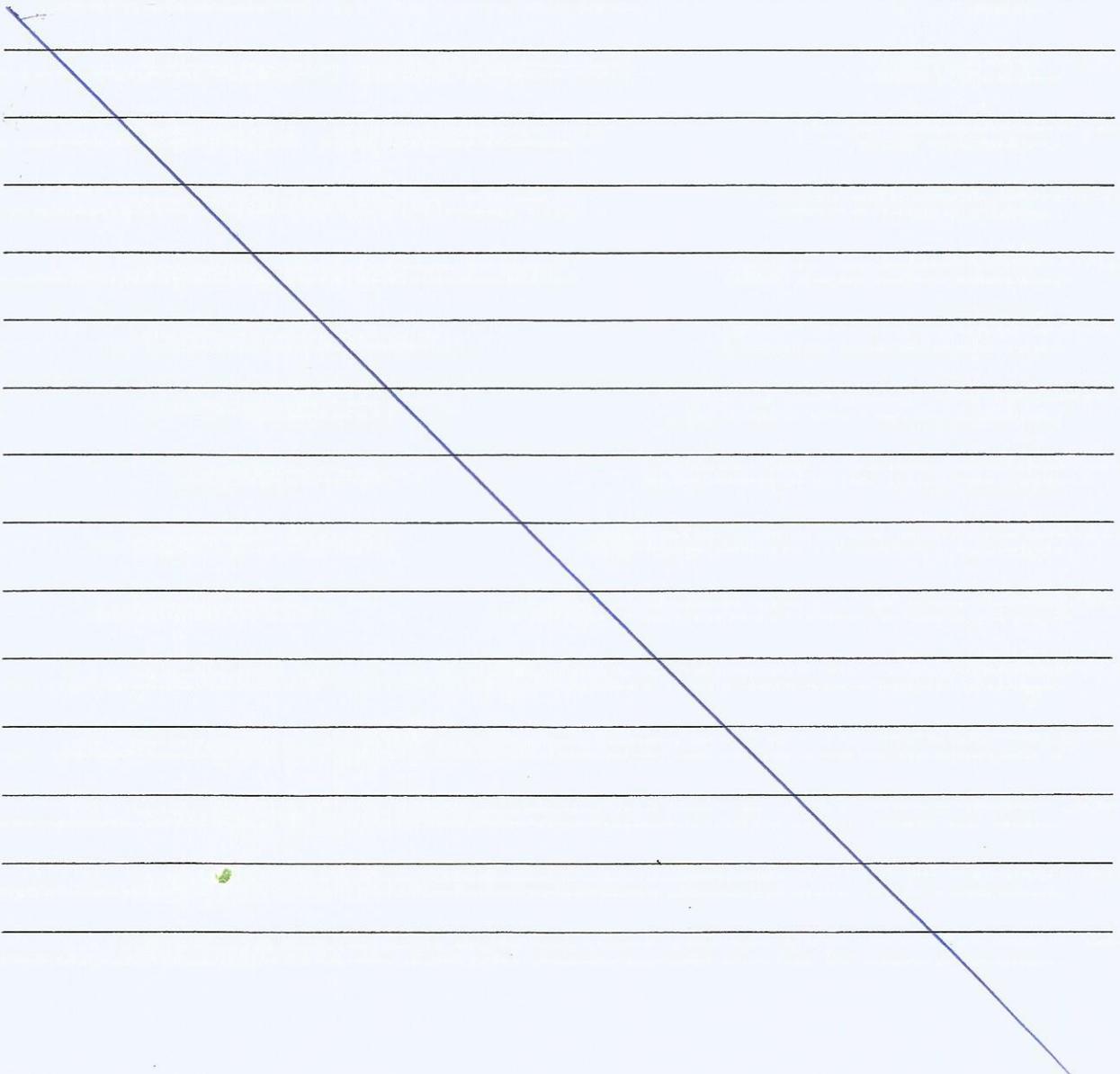


Ouverture de la permanence le  
vendredi 29 octobre 2021 à 9<sup>h</sup>00  
une lettre a été ajoutée au registre =

*[Signature]*

Clôture de la permanence le vendredi 29 octobre à 12<sup>h</sup>00  
sans suite et sans observation portée sur  
le registre

*[Signature]*





Permanence du samedi 6 novembre 2021 - 9h00 - 12h00

Visite de cinq personnes durant cette  
permanence.

voir les dépositions sur le registre  
Général traitant de l'Autorisation  
Environnementale (A.E.), de la Déclaration  
d'Intérêt Général (D.I.G.) et de la  
Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.)

Clôture de la permanence à 12h00.

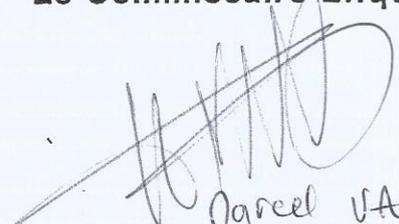
Registre clos le ..... 6 novembre 2011 à 12h00

**Le Maire**



  
Michel MARESCOT  
Maire de VILLERVILLE

**Le Commissaire Enquêteur**

  
Marcel VASSELUN  
Président de la  
Commission d'enquête